



La clinique de santé-sexualité s'engage à utiliser un langage pertinent qui s'adresse à tout le monde. Les gens emploient différents termes pour décrire leur corps. Dans ce texte, nous utilisons des termes médicaux comme vagin pour décrire les organes génitaux. Certaines personnes utilisent d'autres termes tels que parties intimes ou trou avant. Nous reconnaissons et respectons le fait que les gens utilisent des mots avec lesquels ils sont à l'aise.

HÉPATITE B

Qu'est-ce que l'hépatite B?

L'hépatite B est une infection du foie causée par le virus de l'hépatite B. On peut prévenir l'infection avec la vaccination. Le virus se transmet par contact avec le sang ou par contacts sexuelles. Les gens atteints de l'hépatite B n'ont pas toujours de symptômes. Sans dépistage et traitement, des maladies du foie graves peuvent se développer.

Symptômes

Plusieurs personnes ne présentent aucun symptôme, ou des symptômes légers. Les symptômes peuvent inclure:

- Fatigue
- Jaunisse (la peau et le blanc des yeux prennent une teinte jaunâtre)
- Urine foncée et selles pâles
- Douleurs abdominales, nausées, vomissements, perte d'appétit

Transmission

L'hépatite B est présent dans le sang, le liquide pré-éjaculatoire, le sperme, les sécrétions vaginales et anales, et la salive d'une personne infectée. La transmission peut se produire lors de:

- Contact sexuelles orale, vaginales, anales ou partage de jouets sexuels
- Transmission mère-enfant pendant la grossesse ou l'accouchement
- Partage de matériel de préparation, d'injection, ou d'inhalation de drogues tels que les aiguilles, seringues, réchauds, filtres, tiges, billets de banques ou pailles.
- Tatouage, modification ou perçage corporel, manucure, pédicure et traitements d'acupuncture avec du matériel non stérile
- Partage de produits d'hygiène personnelle tels que les rasoirs, brosses à dents et coupe-ongles
- Procédure médicale ou chirurgical avec des matériels non stériles

Comment diagnostique-t-on l'hépatite B?

Une prise de sang permet le diagnostic d'une infection aigue (active), une infection passée (maintenant guérit), et démontre si une personne est vaccinée contre le virus. L'hépatite B se détecte par prise de sang au plus tôt quatre semaines suivant

l'exposition, mais pourrait prendre de trois à six mois pour certaines personnes. C'est à votre fournisseur de soins de santé de vous aviser quand répéter le dépistage.

Si votre test de dépistage de l'hépatite B est positif

Dans la majorité des cas l'infection se guérit sans traitement au cours des six premiers mois, et le corps produit des anticorps qui protègent contre une nouvelle infection (immunité permanente). Toutefois, certaines personnes développeront une infection chronique, et peuvent transmettre le virus même sans symptômes. Les nourrissons et jeunes enfants sont particulièrement à risque de développer une infection chronique.

- Un fournisseur de santé vous réfère à un médecin spécialiste pour un suivi. Pour les infections chroniques, il existe des traitements qui peuvent aider à réduire les dommages au foie.
- Un bébé naissant d'un parent atteint d'hépatite B peut recevoir une injection d'immunoglobuline et le vaccin à la naissance.
- Votre fournisseur de soins de santé ou une infirmière en santé publique vous assiste avec l'identification de vos contacts pour leur proposer un dépistage, évaluer leur immunité et offrir un vaccin au besoin. La vaccination pour l'hépatite B est offerte gratuitement par Santé Publique Ottawa.

Comment peut-on réduire les risques d'infection?

- Utilisez un condom interne ou externe chaque fois que vous avez des contacts sexuels vaginaux ou anaux
- Utilisez uniquement des lubrifiants à base d'eau ou de silicone
- Si vous partagez des accessoires sexuels, couvrez-les d'un condom et changez le condom chaque fois qu'ils passent d'une personne à l'autre
- Faites-vous tester régulièrement pour les infections transmissibles sexuellement
- Utilisez du nouveau matériel chaque fois que vous vous faites une injection (aiguilles, seringues, réchauds, filtres et eau)
- Ne partagez jamais votre matériel de consommation, même avec votre partenaire
- Faites appel aux programmes d'échange d'aiguilles et de seringues ou aux services de consommation supervisée afin d'obtenir du nouveau matériel et de profiter de services de réduction des méfaits.

Pour plus d'information:

- Fondation canadienne du foie – www.foie.ca ou composez le 1-800-563-5483
- Santé Canada www.phac-aspc.gc.ca
- Ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario – www.hepcontario.ca/fr
- www.catie.ca (La source canadienne de renseignements sur le VIH et l'hépatite C) ou composez sans frais le 1-800-236-1638

Clinique de santé-sexualité

179, rue Clarence

613-234-4641 | ATS: 613-580-9656

Le Programme de réduction des méfaits SITE

Bureau du programme SITE (échange d'aiguilles et de seringues et services de consommation supervisée)

179, rue Clarence

613-580-2424, poste 29047

De 9 h à 17 h tous les jours

Fourgonnette du programme SITE – Services de réduction des méfaits

De 17 h à 23 h 30 tous les jours

613-232-3232 (appels à frais virés acceptés)